

Le Conseil Municipal est convoqué le **MARDI 8 JUILLET 2025 à 20h00** en Mairie.

### **ORDRE DU JOUR**

- Validation du précédent compte-rendu
- SDEM50 – Validation des modifications statutaires
- Mise en place du Compte Financier Unique – dématérialisation des actes avec la Préfecture
- Validation du devis BOUCE pour les travaux de la cour de la mairie
- Choix du prestataire pour les travaux de toiture de l'église
- Informations et communications diverses

Le Maire,

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi 8 juillet 2025 à 18 H, le Conseil Municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur LELOUEY Dominique, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : MM LELOUEY, ANDRE, LEMONNIER, LESCOT, ROUSTIAU, HEURTEVENT, REVERT formant la majorité des Membres en exercice

**ETAIENT ABSENTS EXCUSES** : MM. DOUASBIN (procuration donnée à ANDRE Karine), JORE (procuration donnée à LELOUEY Dominique), TAP

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme LEMONNIER

### **Validation du précédent compte-rendu**

Le compte-rendu de la précédente réunion est validé à l'unanimité des membres présents.

### **Approbation de la modification des statuts du SDEM50** **N°2025-02-01**

- VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les dispositions des articles L5711-1, et L 5211-17 ;
- VU la délibération n°CS-2025-07 en date du 27 mars 2025 par laquelle le comité syndical du Syndicat Départemental d'Energies de la Manche (SDEM50) a accepté à l'unanimité la modification des statuts du syndicat ;
- VU le projet de statuts modifiés ainsi que la note synthétique de présentation des principales modifications ;
- CONSIDERANT que le syndicat doit consulter l'ensemble de ses membres concernant ces modifications, et ce, conformément aux dispositions visées ci-dessus ;

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que :

- Le projet de modification statutaire a pour objet de modifier l'adresse du siège administratif du SDEM50 suite au déménagement des services dans les nouveaux locaux situés à 5 rue Célestin GERARD à AGNEAUX (50180) ;
- Le projet de modification statutaire a aussi pour objet de mettre à jour certaines références réglementaires (articles législatifs et réglementaires abrogés), de compléter certaines compétences (ELECTRICITE / INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES / GAZ / RESEAUX DE CHALEUR) suite à des compléments de nature réglementaire et de préciser et ajouter certaines missions complémentaires (art. 4 des statuts) ;
- Ces statuts modifiés entreront en vigueur à compter de la publication de l'arrêté préfectoral portant modification statutaire ;

Après avoir pris connaissance du projet de statuts, le conseil municipal, à l'unanimité des présents,

**DECIDE :**

- D'accepter la modification des statuts proposée par le Syndicat Départemental d'Energies de la Manche (SDEM50) ;

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu le décret n° 2005-324 du 7 avril 2005 relatif à la transmission par voie électronique des actes des collectivités territoriales soumis au contrôle de légalité et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2131-1 et L. 2131-2 ;

Considérant que la commune d'HEMEVEZ souhaite s'engager dans la dématérialisation de la transmission de ses actes soumis au contrôle de légalité à la préfecture ;

Considérant que, après une consultation dans le cadre du code des marchés publics, la société JVS MAIRISTEM a été retenue pour être le tiers de télétransmission

**Le conseil municipal,**

**à l'unanimité des membres présents et représentés,**

**après en avoir délibéré par 9 voix pour :**

- décide de procéder à la télétransmission des actes au contrôle de légalité ;

- donne son accord pour que Monsieur le Maire, Dominique LELOUEY, signe le contrat d'adhésion aux services de JVS MAIRISTEM pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité ;
- Le conseil Municipal autorise Monsieur Dominique LELOUEY, Maire à signer électroniquement les actes télétransmis ;
- Le conseil municipal donne son accord pour que Monsieur le Maire, Dominique LELOUEY signe le contrat d'adhésion aux services de JVS MAIRISTEM pour le module d'archivage en ligne ;
- donne son accord pour que Monsieur le maire, Dominique LELOUEY signe la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec la préfecture de la Manche, représentant l'État à cet effet ;
- donne son accord pour que le Monsieur le maire, Dominique LELOUEY signe le contrat de souscription entre la commune d'HEMEVEZ et JVS MAIRISTEM.

**Validation du devis  
BOUCE pour les travaux  
de la cour de la mairie**  
N°2025-02-03

Monsieur le Maire donne connaissance au conseil municipal que, dans le cadre des travaux de l'aménagement du bourg, un devis complémentaire de l'entreprise BOUCE a été demandé pour l'aménagement de la cour de la mairie.

Celui-ci s'élève à la somme de 4 847,50 € HT.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, valide le devis tel qu'énoncé ci-dessus.

**Choix du prestataire pour  
les travaux de toiture de  
l'église**  
N°2025-02-04

Monsieur le maire donne lecture au conseil municipal des différents devis qu'il a reçus en mairie pour les réparations à assurer sur la toiture de l'église, à savoir :

- Guillaume couverture 1 613,19 € HT
- Lamache Serge 3 117,00 € HT

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents valide le devis de Guillaume Couverture pour la somme de 1 613,19 € HT.

**Informations et  
communications diverses**

**Point sur les travaux de l'aménagement du bourg**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les travaux de l'aménagement du bourg sont en phase de finition. Il ne reste plus qu'à assurer les peintures sur la voirie et les panneaux d'agglomération ainsi que la réparation définitive du parking de la Salle Communale à réaliser par l'entreprise BOUCÉ.

**Point sur les travaux du pont en sortie du bourg avant la petit moulin**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les travaux de ce pont sont terminés.

### Travaux dans le gîte

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les travaux sont terminés ; la salle de convivialité est mise à disposition des locataires.

Il est nécessaire de finir l'aménagement de cette pièce (table de réunion, chaises, télé, petit mobilier, Internet, ...).

### Travaux dans la mairie

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que quelques petits travaux d'embellissement de la Salle du Conseil ont été réalisés ; il reste des baguettes à poser, de la peinture à faire.

Cela permettra de déménager la secrétaire de mairie dans cette pièce afin réaliser les travaux du secrétariat qui devraient débiter mi-juillet par l'entreprise Jérôme BON.

### Bilan énergétique salle communale -SDEM

Monsieur le Maire donne connaissance au conseil municipal que la 3ème année du conseil en énergie partagée avec le SDEM portera sur le bilan énergétique concernant la salle communale. Celui-ci permettra d'obtenir un descriptif technique sur les améliorations à mettre en œuvre (isolation thermique et mode de chauffage) et d'obtenir un estimatif des coûts associés.

### Chemin du marais

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que le locataire du marais communal, Monsieur Régis LEMONNIER, a demandé la réfection du chemin du marais. Une visite sur place permettra d'évaluer le travail à effectuer.

### Entretiens des bernes

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que l'entretien des bernes a été réalisé par l'entreprise 2L Paysage. Les chemins d'exploitation n'ont pas été fait cette année.

Pour l'année 2026, il sera nécessaire de décider le contours précis de cette prestation afin de faire faire plusieurs devis aux potentiels prestataires.

### Entretiens des routes

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la nécessité de vérifier l'état des routes afin de prévoir l'entretien à y réaliser.

### PLUI - Zones constructibles

Suite à la mise en place du PLUi, il est nécessaire de définir les zones à construire. 3 zones sont potentiellement retenues. Un des propriétaires a déjà refusé cette proposition ; les deux autres seront bientôt consultés.

### Demande de dérogation pour un enfant afin qu'il aille à écoles publique de VALOGNES

La demande de dérogation pour le petit Aïden a été acceptée ; un courrier va être adressé à ses parents afin de leur expliquer les inconvénients de cette solution.

Noël des enfants

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que le Noël des enfants aura lieu le 13 décembre 2025 à la Salle Communale.

Vœux du Maire

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que les vœux du maire auront lieu le 25 janvier 2026 à partir de 15:00 à la Salle Communale.

Nids de frelons asiatiques

A ce jour, un seul nid de frelons asiatique a été découvert et détruit à HÉMÉVEZ (vers le Petit Moulin).

---